

<b>Zeitschrift:</b>	Curaviva : revue spécialisée
<b>Herausgeber:</b>	Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
<b>Band:</b>	2 (2010)
<b>Heft:</b>	4: Pour entrée immédiate : recherche personnel soignant
<b>Artikel:</b>	La formation en soins infirmiers doit-elle emprunter la voie académique? : "Il est nécessaire de respecter les différences culturelles"
<b>Autor:</b>	Nicole, Anne-Marie / Morger, Patrick / Mondoux, Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-813684">https://doi.org/10.5169/seals-813684</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**La formation en soins infirmiers doit-elle emprunter la voie académique?**

## «Il est nécessaire de respecter les différences culturelles»

Depuis 2004, la systématique de formation fédérale a intégré les professions de la santé. Alors que les offres en matière de formation professionnelle initiale ont été adaptées, la politique de formation en matière de soins infirmiers se heurte encore à la question de l'académisation de la profession.

**Propos recueillis par Anne-Marie Nicole**

Les avis divergent entre les tenants des filières des hautes écoles spécialisées (HES), et les défenseurs des écoles supérieures (ES).

Pour en débattre, nous avons proposé à Jacques Mondoux et Patrick Morger de croiser leurs regards sur la question.

Jacques Mondoux est responsable de la filière soins infirmiers de la HES-SO. Il vient d'être nommé responsable de la formation à la Haute école de santé Fribourg. Infirmier de formation, pourtant issu d'une filière non académique, il ne plaide pas moins pour une académisation des soins infirmiers.

Patrick Morger est directeur de l'Ecole supérieure des soins infirmiers du Tessin, canton dans lequel les futurs infirmiers et infirmières ont le choix entre les filières ES et HES.

**Comment expliquez-vous cette conception divergente de la formation en soins infirmiers qui divise Suisse romande et Suisse allemande?**

**Patrick Morger** – Je vois là une explication tout à la fois historique, culturelle et politique. D'abord, la Suisse romande a toujours beaucoup investi dans la voie universitaire, et au-

jourd'hui dans les HES, défendant une conception plutôt élitiste de la formation, selon laquelle on est beaucoup mieux placé avec un bachelor pour répondre, en l'occurrence, à la complexité des soins infirmiers. Or, dans l'histoire des soins, ceux qui soignent sont généralement issus de la classe moyenne, voire des milieux modestes ; ils n'ont pas nécessairement accès aux hautes études, généralement longues, et par conséquent coûteuses. Faut-il dès lors bouleverser la donne et prendre ainsi le risque de se priver de nombreux candidats qui évoluent avec succès dans leur formation professionnelle, même si c'est en passant par des étapes successives? Rappelons que notre système de formation professionnelle se fonde sur la perméabilité qui permet, par exemple, à des assistants en soins et santé communautaires au bénéfice d'un CFC, de poursuivre leurs études.

**«Du côté des institutions, il serait intéressant de s'interroger sur ce que l'on attend d'une infirmière.»**

**Jacques Mondoux** – Il est vrai qu'en Suisse allemande, la formation est plus orientée sur l'apprentissage qu'en Suisse romande, où l'on aura plus tendance à dire «passe ton bac d'abord, on verra après!». En revanche, les HES ne sont pas dans une logique élitiste et les étudiants proviennent également de la classe moyenne voire des milieux modestes. Il n'y a pas non plus de volonté de former une élite qui serait supérieure à une formation ES.

La volonté a d'abord été politique de donner aux professions de la santé un accès à la formation universitaire. Le changement a été très rapide. Il a fallu plusieurs années pour comprendre les enjeux de l'académisation de la formation sans renoncer à une formation professionnelle et tout en répondant aux exigences du Processus de Bologne. Pour la Suisse romande, il n'y a pas eu de revendication élitiste de la part des infirmières, les salaires des anciennes diplômées et des diplômées bachelor >>

Jacques Mondoux:  
**«Les HES sont victimes  
 de leur succès.»**



ne sont pas différents, ce qui n'est pas le cas en Suisse allemande.

**Quels sont les arguments qui plaident en faveur d'une formation HES, respectivement ES?**

**Jacques Mondoux** – Infirmiers ES ou HES, la clinique est la même car les deux niveaux de formation forment des infirmières généralistes au lit du patient. Ce qui diffère, en revanche, est à rechercher dans l'académisation de la formation. La formation universitaire donne accès à la recherche et au transfert des savoirs scientifiques dans la pratique professionnelle. Les enseignants, de par leur mission de recherche appliquée, peuvent ainsi orienter la formation et améliorer la pratique professionnelle sur la base de preuves scientifiques. La formation insiste également sur l'autonomie et la responsabilisation de la personne durant sa formation afin de la préparer à agir en tant que professionnelle. Elle lui offre également la possibilité de se former à l'étranger dans d'autres contextes de soins.

**Patrick Morger** – La différence entre les deux filières se situe dans les choix pédagogiques. L'école supérieure encadre mieux les étudiants dans leurs études, dans leurs stages et dans le transfert des connaissances. Elle les prépare à résoudre des problèmes concrets dans des contextes de travail. Les HES exigent des étudiants une plus grande autonomie d'étude, ce qui n'est pas donné à tout le monde. D'ailleurs, nous accueillons aussi des étudiants qui ont quitté la voie HES en cours de route. En outre, la formation ES est plus orientée sur la pratique, le sens des réalités, l'acquisition d'expériences. Nous cherchons à qualifier par l'acquisition des compétences, par le contenu des métiers et par la pratique. Ce n'est pas le titre qui forme; ce sont les contextes professionnels. Mais énumérer ainsi les atouts de l'une ou l'autre des filières revient à les mettre en concurrence. Or je suis fermement convaincu que nous avons besoin des deux.

**En effet, ces deux filières de formation pourraient-elles cohabiter ou se compléter, plutôt que s'exclure?**

**«Il importe aujourd'hui de pouvoir attirer tous ceux qui ont les capacités de se former.»**

**Patrick Morger** – C'est en effet ce que je souhaite. Nous pourrions beaucoup apprendre les uns des autres. Mais la collaboration est encore difficile. Pourtant, face à la pénurie actuelle dans le domaine des soins infirmiers, toutes les ressources sont nécessaires, pour autant, bien sûr, que leur niveau de formation soit adapté aux exigences du terrain. Chacune de ces filières de formation, ES et HES, est-elle à même de fournir, à elle seule, suffisamment de professionnels, en nombre et en qualification requise? Certainement non. Il importe aujourd'hui de pouvoir attirer tous ceux qui ont les capacités de se former. Il n'y a pas nécessairement une voie meilleure qu'une autre; la question est de savoir qui est prêt pour quelle école. Les deux filières sont complémentaires et doivent collaborer.

**Jacques Mondoux** – Les HES sont victimes de leur succès. La Suisse romande accueille autant d'étudiants qu'il y a de places de stage. Actuellement les deux niveaux doivent coexister en Suisse car la situation ne nous permet pas de perdre qui que ce soit dans la formation. Par contre, il est nécessaire de respecter les différences culturelles entre la Suisse alémanique et la Suisse romande et de ne pas imposer un seul modèle. Revenir au niveau ES en Suisse romande serait un signe contreproductif auprès des jeunes qui ont les capacités d'accéder au niveau universitaire. La complémentarité, je la vois plutôt entre les assistants en soins et santé communautaires et les infirmiers de niveau HES. C'est un tandem que nous n'avons pas encore suffisamment exploré.

**Comment voyez-vous l'avenir de la formation en soins infirmiers?**

**Patrick Morger** – J'espère qu'un canton romand se lancera bientôt dans un projet d'école supérieure en soins infirmiers. Nous en avons besoin. Pas tant pour parler de nos différences mais pour partager nos expériences et construire ensemble des soins de qualité. Si nous devons exclure de nos formations des gens qui en ont pourtant le potentiel, alors c'est que notre système ne fonctionne pas. On ne peut maintenir la qualité des soins qu'avec un nombre suffisant de person-



Patrick Morger:

**«La formation des soins infirmiers a sans doute encore besoin de s'émanciper.»**

nes bien formées capables de répondre aux besoins. Le système de formation actuel est encore fragile, et la formation des soins infirmiers a sans doute encore besoin de s'émanciper.

**Jacques Mondoux** – La situation que nous vivons aujourd’hui est le résultat des réflexions des années 90, et nos réflexions actuelles détermineront les soins des années 2020–2030. La tendance nous montre qu’il faudra faire plus avec moins de moyens. Il y aura plus de patients souffrant de maladies chrono-

niques et les institutions ne pourront pas engager proportionnellement plus d’infirmières. Dans ce contexte de pénurie et de restriction, les compétences développées par une infirmière HES pourront répondre à ces enjeux futurs. Du côté des institutions de soins, il serait intéressant de s’interroger sur ce que l’on attend d’un infirmier ou d’une infirmière. Mon souhait est que les institutions de soins disposent de «la bonne personne au bon moment et au bon endroit». Et pour cela nous devons trouver les solutions aux questions de demain en donnant les réponses aujourd’hui! ●

## Etat des lieux de la formation

Au printemps 2010, le Département fédéral de l’économie (DFE) a rendu un rapport sur la «Formation aux professions des soins», dont le but est d’identifier le besoin de pilotage et de coordination au niveau politique pour mettre en œuvre la systématique de la formation et instaurer des formations axées sur les besoins dans le domaine des soins. L’un des objectifs majeurs est d’accroître le nombre de diplômes décernés, pour répondre au besoin en professionnels des soins au cours des prochaines années, rappelle l’Office fédéral de la formation professionnelle.

Ce rapport du DFE rend également compte de la situation sur l’état actuel de l’intégration des professions de la santé dans la systématique suisse de la formation:

- Les bases pour une formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation en santé et social (aide en soins et accompagnement AFP) ont été élaborées. Des projets pilotes seront lancés dans quelques cantons, dont Jura et Neuchâtel pour la Suisse romande, à la rentrée scolaire de 2011, en vue de l’introduction définitive de la formation dès l’été 2012.
- Le degré secondaire II a également vu la mise en place des formations professionnelles initiales avec certificat fédé-

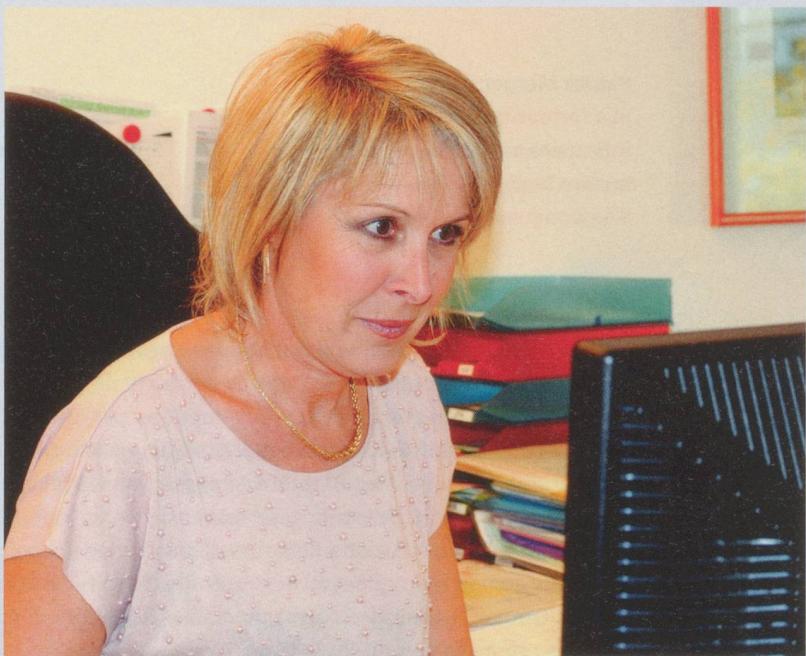
ral de capacité (CFC) d’assistant en soins et santé communautaire (ASSC) et d’assistant socio-éducatif (ASE). La demande de places d’apprentissage pour la profession d’ASSC dépasse le nombre de places proposées.

- En ce qui concerne le degré tertiaire B, la filière de niveau école supérieure (ES) menant au titre d’infirmier diplômé ES existe en Suisse alémanique et au Tessin.
- Au degré tertiaire A, les HES proposent un bachelor en soins infirmiers. Dans le cadre de projets pilotes et pour une durée limitée, le DFE a autorisé, début 2009, un Master en sciences infirmières en Suisse romande (filière proposée en coopération par l’Université de Lausanne et la HES-SO), et début 2010, deux masters dans le même domaine en Suisse alémanique (filière proposée en coopération par les HES de Suisse orientale, de Suisse centrale et du canton de Berne et la HES Kalaidos). Certains aspects de la formation de degré tertiaire aux professions des soins infirmiers doivent encore être clarifiés et ajustés, notamment en ce qui concerne la voie d’accès au niveau HES et les profils de formation.

(Sources: OFFT et Rapport du Département fédéral de l’économie, «Formation aux professions des soins»)

>>

## «Un travail qui ne s'improvise pas»



Nadine Boisier Nanini:

**«L'EMS est un lieu de travail difficile.»**

Photo: mâd

hautement qualifiés.» Une condition indispensable pour travailler en EMS, à la fois lieu de vie et lieu de soins. «Le travail infirmier en EMS est un aller-retour incessant entre les compétences professionnelles et les compétences humaines, entre la collaboration en équipe interdisciplinaire et le travail autonome, entre la gestion des ressources humaines et la coordination des tâches au quotidien.»

### Jongler avec les disciplines

La Maison de Vessy est structurée en cinq unités de vie, avec des équipes composées d'infirmiers, d'aides-soignants, d'animateurs et, pour l'instant, d'une ASSC. «Le travail est organisé de telle façon que chacun peut faire valoir ses qualités et ses capacités.» Les équipes bénéficient en particulier des compétences des infirmières-ressources en soins palliatifs et en santé mentale, dans la prise en charge de la douleur ou dans la prévention des chutes. Mais toutes les infirmières, quels que soient leur spécialisation et leur cursus de formation, doivent être bien établies dans leur pratique – «il n'y a pas en permanence un médecin sous la main» – et savoir jongler avec les disciplines : gériatrie, psychiatrie, diabétologie, médecine interne, diététique...

«L'EMS est un lieu de travail difficile, notamment pour les jeunes infirmières qui manquent encore de pratique professionnelle et d'expérience de la vie : pour la plupart, elles n'ont encore jamais été confrontées à la vieillesse et à la mort.» Il n'en demeure pas moins qu'avec ses 50 stagiaires, tous secteurs confondus, la Maison de Vessy assume son rôle d'entreprise formatrice. Dans le domaine des soins, il y a là des futurs auxiliaires de santé et assistants en soins et santé communautaire, et des étudiantes en soins infirmiers HES. Il y a également une vingtaine de places réservées à des stages d'observation, histoire de montrer à des jeunes qui cherchent leur voie toute la complexité du travail en EMS, mais aussi son attrait et ses possibilités de développement. Sur le terrain, au quotidien, on semble donc bien loin du débat sur l'académisation des soins infirmiers. Une chose est sûre : «Nous avons besoin d'infirmières compétentes, prêtes à s'investir dans leur rôle professionnel.» (amn)

«Le travail infirmier en gériatrie ou à domicile est-il moins complexe, moins exigeant qu'en milieu de soins aigus?», s'interrogent deux infirmiers d'un EMS neuchâtelois, avant de remettre «les choses à leur juste place» dans un article de quatre pages, paru dans la revue Soins Infirmiers en juin 2009. Mettant en évidence la multiplicité des compétences infirmières que requiert l'accompagnement de la personne âgée, «il est temps de démythifier la croyance selon laquelle si on est vieux et malade, il n'y a pas besoin d'avoir de professionnels compétents pour s'occuper de nous!»

Nadine Boisier Nanini, directrice des soins à la Maison de Vessy, dans la campagne genevoise, abonde dans ce sens : «Prendre soin des personnes âgées, cela ne s'improvise pas. C'est un travail qui s'apprend au quotidien.» Infirmière diplômée «de l'ancienne génération», elle a derrière elle un long parcours professionnel qui l'a conduite vers l'hôpital d'abord, les soins à domicile ensuite, puis l'EMS depuis cinq ans. Elle a également suivi diverses formations continues, notamment en matière de gestion et de coordination d'unités de soins, et obtenu un master en soins palliatifs et en thanatologie. C'est dire si elle a une bonne compréhension de la fonction infirmière, de son évolution et de ses exigences.

Avec ses 200 résidents, la Maison de Vessy est l'un des trois plus grands EMS du canton de Genève. «Nous accueillons des résidents dont l'état de santé et les troubles de démences requièrent une prise en soin de plus en plus complexe. Nous avons donc besoin d'infirmiers et d'infirmières